

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI.

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		655 220	556 240
Moins amortissements		-416 303	-308 665
	V.1	238 917	247 575
Immobilisations corporelles		90 907 089	85 732 648
Moins amortissements		-56 755 743	-52 575 005
	V.2	34 151 346	33 157 643
Immobilisations financières		3 907 998	1 784 123
Moins provisions		-440 274	-210 000
	V.3	3 467 724	1 574 123
Total des actifs immobilisés		37 857 987	34 979 341
Total des actifs non courants		37 857 987	34 979 341
Actifs courants			
Stocks		36 446 559	29 687 184
Moins provisions		-943 958	-208 516
	V.4	35 502 601	29 478 668
Clients et comptes rattachés		17 164 367	14 234 673
Moins provisions		-112 685	-251 884
	V.5	17 051 682	13 982 789
Autres actifs courants	V.6	2 605 189	3 050 238
Placements et autres actifs financiers	V.7	11 504 147	13 010 547
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	1 289 126	527 429
Total des actifs courants		67 952 745	60 049 671
Total des actifs		105 810 732	95 029 012

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	30 456 416
Réserves légales		3 045 642	2 610 550
Résultats reportés		6 525 834	4 572 781
Autres capitaux propres		10 617 831	10 617 831
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		50 645 723	48 257 578
Résultat de l'exercice		13 270 178	9 233 853
Total des capitaux propres avant affectation	V.9	63 915 901	57 491 431
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt long terme	V.10	13 451 809	13 608 571
Provision pour risques	V.11	208 420	260 055
Total des passifs non courants		13 660 229	13 868 626
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.12	13 443 037	13 445 516
Autres passifs courants	V.13	3 087 065	3 309 982
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.14	11 704 500	6 913 457
Total des passifs courants		28 234 602	23 668 955
Total des passifs		41 894 831	37 537 581
Total des capitaux propres et des passifs		105 810 732	95 029 012

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation			
Revenus		106 500 809	78 045 469
Autres produits d'exploitation		89 092	60 000
Total des produits d'exploitation	VI.1	106 589 901	78 105 469
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		2 710 388	-2 074 806
Achats de marchandises consommées	VI.2	-47 741 302	-32 640 113
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	-25 379 004	-18 713 761
Charge de personnel	VI.4	-6 281 885	-5 546 773
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	-5 137 369	-2 971 585
Autres charges d'exploitation	VI.6	-4 758 349	-3 753 462
Total des charges d'exploitation		-86 587 521	-65 700 500
Résultat d'exploitation		20 002 380	12 404 969
Charges financières nettes	VI.7	-5 055 873	-1 893 491
Produits des placements	VI.8	927 045	250 098
Autres gains ordinaires	VI.9	621 159	318 144
Résultat des activités ordinaires avant impôt		16 494 711	11 079 720
Impôt sur les bénéfices		-1 670 609	-1 845 867
Résultat des activités ordinaires après impôt		14 824 102	9 233 853
Eléments extraordinaires	VI.10	-1 553 924	-
Résultat net de l'exercice		13 270 178	9 233 853

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		13 270 178	9 233 853
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		5 137 369	2 971 585
- Dividendes provenant des participations		-	196 800
- Plus-value /(Moins-value) sur cession d'immobilisations		-80 730	-50 000
- Variation des :			
* Stocks		-6 759 375	1 194 198
* Créances		-2 929 694	-3 088 592
* Autres actifs et prêts au personnel		582 733	-1 309 162
* Fournisseurs et autres dettes		-2 479	961 460
* Autres passifs		-292 202	-593 895
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	8 925 800	9 516 247
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		-5 382 708	-14 528 055
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		15 000	50 000
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-2 123 875	-89 121
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	-7 491 583	-14 567 176
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements augmentation de capital		-	4 350 916
Encaissements prime d'émission		-	10 617 831
Encaissements provenant des emprunts		54 275 145	32 060 000
Remboursement d'emprunts		-49 858 336	-23 854 698
Distributions de dividendes		-6 845 708	-4 790 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	-2 428 899	18 384 049
Variation de trésorerie	VII.4	-994 682	13 333 120
Trésorerie au début de l'exercice		13 413 850	80 730
Trésorerie à la clôture de l'exercice		12 419 168	13 413 850

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La société « SOTIPAPIER » a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.

Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.456.416 dinars divisé en 27.941.666 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Testliner et du papier cannelure.

Elle possède une capacité de production de 60.000 tonnes par an, emploie plus de 270 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 106 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2018.

II. Faits significatifs de la période

L'exercice 2018 est marqué essentiellement par :

- Le conseil d'administration de la société réuni le 26 février 2018 a autorisé une prise de participation de 2.000.000 DT dans le capital de la Société Franco-Tunisienne de Collecte Tri de Déchets Valorisables (SFTC), société à responsabilité limitée de droit tunisien, au capital de 10.000 DT. Suite à cette prise de participation, le capital de SFTC est désormais de 2.010.000 DT et il est détenu à 99,5% par SOTIPAPIER.
- L'entrée en production de la machine PM2 suite au projet de sa transformation qui a consisté à augmenter sa capacité de production et surtout en la rendant polyvalente c'est-à-dire en permettant une fabrication alternée de papier pour sac et de papier pour ondulé PPO.
- Augmentation du coût de l'énergie de 10% à partir du 1^{er} mai 2018 et de 24% à partir du 1^{er} septembre 2018.
- Arrêt de la production de l'usine de la société pour 10 jours à cause des inondations qui ont touché la région (Délégation Bou Argoub, Gouvernorat de Nabeul) en date du 22 septembre 2018. Le Conseil du Marché Financier (CMF) a suspendu la cotation des titres de SOTIPAPIER à partir du 24 septembre 2018 pour une reprise le 9 octobre 2018. En effet, les stocks de produits finis et de matières consommables ont été endommagés par les inondations. La note (VI.10), présente l'impact de la perte subie ainsi que l'effet de la réutilisation partielle des stocks endommagés.

III. Référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises

- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du Ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Principes & conventions comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers, ils sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
 - la pertinence ;
 - la fiabilité ; et
 - la comparabilité.
- Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.
La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.
 - L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature. En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

SOTIPAPIER utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NC01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.
 - L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des

opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

- Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
A.A.I	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Grosses réparations Turbine	25%	4 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis. La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,
- stock de produits finis importés.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

La valorisation des stocks de produits finis importés est effectuée au coût d'achat.

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

4- Clients & comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 655.220 DT contre 556.240 DT au 31 décembre 2017. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	-
Logiciel	402 952	335 882	67 070
Immobilisations incorporelles en cours	75 974	44 064	31 910
Valeur brute	655 220	556 240	98 980
Moins Amortissements	-416 303	-308 665	-107 638
Total net	238 917	247 575	-8 658

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 90.907.089 DT contre 85.732.648 DT au 31 décembre 2017. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Terrain	204 964	204 964	-
Constructions	8 661 939	8 180 841	481 098
AAI	1 864 095	1 717 296	146 799
Outillage industriel	77 011 105	52 795 187	24 215 918
Matériel de transport	2 524 620	1 904 461	620 159
Matériel informatique	372 511	268 321	104 190
MMB	149 461	128 623	20 838
Matériel en cours	118 394	20 532 955	-20 414 561
Valeur brute	90 907 089	85 732 648	5 174 441
Moins Amortissements	-56 755 743	-52 575 005	-4 180 738
Total net	34 151 346	33 157 643	993 703

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur Brute 31/12/2017	Acquisitions 2018	Reclassements 2018	Cessions 2018	Valeur brute au 31/12/2018	Amortissement Ant. 31/12/2017	Dotations 2018	Amortiss. du mat. Cédé	Amortiss. Cumulés 31/12/2018	VCN 31/12/2018
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciels	335 882	-	67 070	-	402 952	132 371	107 638	-	240 009	162 943
Immobilisations incorporelles en cours	44 064	98 980	-67 070	-	75 974	-	-	-	-	75 974
Total des immobilisations incorporelles	556 240	98 980	-	-	655 220	308 665	107 638	-	416 303	238 917
Terrains	204 964	-	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 137 286	481 098	-	-	2 618 384	2 002 396	25 670	-	2 028 066	590 318
Construction Siège Megrine	2 672 298	-	-	-	2 672 298	147 500	133 627	-	281 127	2 391 171
CONSTRUCTION MP2	606 560	-	-	-	606 560	606 560	-	-	606 560	-
CONSTRUCTION MP3	6 084	-	-	-	6 084	6 084	-	-	6 084	-
CONST MP3	802 893	-	-	-	802 893	714 634	20 417	-	735 051	67 842
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	-	508 512	436 391	8 797	-	445 188	63 324
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	-	836 892	723 228	83 689	-	806 917	29 975
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	-	610 316	319 867	22 342	-	342 209	268 107
MAT ET OUTILLAGE	19 475 407	-	22 604 180	-15 000	42 064 587	17 696 547	2 602 538	-15 000	20 284 085	21 780 502
MATERIEL D'EXPLOITATION MP 2	6 859 922	-	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
MACHINE PAPIER BLANC	8 682 295	-	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
MACHINE NCR	1 352 799	-	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
TURBINE A GAZ	5 976 848	-	-	-	5 976 848	5 960 033	8 408	-	5 968 441	8 407
REVISION GENERAL TURBINE	2 048 736	-	1 626 738	-	3 675 474	1 430 731	236 211	-	1 666 942	2 008 532
PRESSE A SABOT	8 158 074	-	-	-	8 158 074	2 040 505	815 676	-	2 856 181	5 301 893
ECONOMIE ENERGIE	241 106	-	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
A.A.I	1 717 296	100 089	46 710	-	1 864 095	1 546 327	76 217	-	1 622 544	241 551
MATERIEL ROULANT	1 904 461	714 446	-	-94 287	2 524 620	1 471 897	149 622	-28 734	1 592 785	931 835
MMB & Matériel Informatique	396 944	18 519	106 509	-	521 972	336 183	41 258	-	377 441	144 531
Immobilisations corporelles en cours	20 532 955	3 969 576	-24 384 137	-	118 394	-	-	-	-	118 394
Total des immobilisations corporelles	85 732 648	5 283 728	-	-109 287	90 907 089	52 575 005	4 224 472	-43 734	56 755 743	34 151 346
Total	86 288 888	5 382 708	-	-109 287	91 562 309	52 883 670	4 332 110	-43 734	57 172 046	34 390 263

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Participations	2 683 000	683 000	2 000 000
Dépôts et cautionnements	1 224 998	1 101 123	123 875
Valeur brute	3 907 998	1 784 123	2 123 875
Moins Provisions	-440 274	-210 000	-230 274
Total net	3 467 724	1 574 123	1 893 601

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Mouvements	Valeur brute 31/12/2017	Valeur brute 31/12/2018	Provisions pour dépréciation				% de détention
			31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018	
Nature des titres							
Titres de participation: Détenus sur les filiales							
TUCOLLECT	240 000	240 000	-	-	-	-	80%
SFTC	-	2 000 000	-	270 000	-	270 000	99,5%
Autres participations							
Marina Hôtel	350 000	350 000	210 000	-	-64 726	145 274	8,37%
BTS	40 000	40 000	-	-	-	-	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	-	25 000	-	25 000	-
SIFJA	15 000	15 000	-	-	-	-	-
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-	-	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-	-	2,40%
Total	683 000	2 683 000	210 000	295 000	-64 726	440 274	

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Avance cautionnements STEG	1 224 998	1 101 123	123 875
Total brut	1 224 998	1 101 123	123 875

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2018 à 36.446.559 DT contre 29.687.184 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation (*)
Matières premières	16 942 255	14 735 465	2 206 790
Consommables et pièces de rechange	12 025 100	6 851 841	5 173 259
Produits finis	7 479 204	8 099 878	-620 674
Total	36 446 559	29 687 184	6 759 375
Provision	-943 958	-208 516	-735 442
Total net	35 502 601	29 478 668	6 023 933

(*) La variation des stocks se détaille comme suit :

Libellé	Stock Initial	Stock Final	Variation	Impact inondation (**)	Variation
Matières premières	14 735 465	16 942 255	-2 206 790	1 880 688	-326 102
Consommables et pièces de rechange	6 851 841	12 025 100	-5 173 259	-103 550	-5 276 809
Produits finis	8 099 878	7 479 204	620 674	-3 331 062	-2 710 388
Total	29 687 184	36 446 559	-6 759 375	-1 553 924	

(**) Le détail de l'impact des inondations est présenté au niveau de la note (VI.10).

La provision sur stock s'élevant au 31 décembre 2018 à 943.958 DT est détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Provision sur stocks pièces de rechange (***)	116 829	208 516	-91 687
Provision sur matières consommables « Amidon » (****)	827 129	-	827 129
Total	943 958	208 516	735 442

(***) La provision sur stock des pièces de rechange s'élevant au 31 décembre 2018 à 116.829 DT est relative à un ancien stock de pièces de rechange et matières consommables.

(****) Une provision de 827.129 DT sur les matières consommables « Amidon » a été constatée suite aux inondations qui ont touché la société. En effet, la direction générale et les responsables de production estiment que ce lot d'amidon pourrait être réutilisable totalement ou partiellement.

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 17.164.367 DT contre 14.234.673 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Clients	6 880 640	4 966 290	1 914 350
Clients douteux	112 685	251 884	-139 199
Clients ventes d'énergie (STEG)	899 957	860 569	39 388
Effets à recevoir	7 672 460	6 910 635	761 825
Chèques en portefeuille	1 598 625	1 245 295	353 330
Total	17 164 367	14 234 673	2 929 694
Provision pour dépréciation des comptes clients	-112 685	-251 884	139 199
Total net	17 051 682	13 982 789	3 068 893

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 2.605.189 DT contre 3.050.238 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	112 219	91 289	20 930
Personnel-avances et acomptes	67 528	54 423	13 105
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	713 191	121 165	592 026
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	877 834	2 268 846	-1 391 012
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	-	14 096	-14 096
Débiteurs divers	-	54 009	-54 009
Débiteurs divers factures à établir	6 809	257 260	-250 451
Produits à recevoir (*)	650 663	-	650 663
Charges constatées d'avance	176 945	189 150	-12 205

Total	2 605 189	3 050 238	-445 049
--------------	------------------	------------------	-----------------

(*) Il s'agit essentiellement des produits des placements encaissés en janvier 2019 pour une valeur brute de 506.292 DT.

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2018, comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Prêts au personnel	4 147	10 547	-6 400
Placement Courant	11 500 000	13 000 000	-1 500 000
Total	11 504 147	13 010 547	-1 506 400

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2018 à 1.289.126 DT contre 527.429 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
BT	9 668	87 027	-77 359
BIAT	555 087	243 573	311 514
ATB	12 599	10 748	1 851
BNA	62 943	149 870	-86 927
BH	-	6 450	-6 450
Attijari Bank	502 640	-	502 640
Chèques remis à l'encaissement	85 489	24 761	60 728
Effets remis à l'encaissement	55 700	-	55 700
Caisse	5 000	5 000	-
Total	1 289 126	527 429	761 697

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018		31/12/2017	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,83%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 446 322	4,75%	1 443 210	4,74%
CTKD	1 308 000	4,29%	1 308 000	4,29%
Divers public	7086785	23,27%	7089897	23,28%
Total	30 456 416	100%	30 456 416	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2018 à 63.915.901 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2016	26 105 500	2 610 550	2 919 556	-	6 443 225	38 078 831
Résultats reportés	-	-	1 653 225	-	-1 653 225	-
Dividendes	-	-	-	-	-4 790 000	-4 790 000
Augmentation de capital	4 350 916	-	-	10 617 831	-	14 968 747
Résultat de l'exercice 2017	-	-	-	-	9 233 853	9 233 853
Capitaux propres au 31/12/2017	30 456 416	2 610 550	4 572 781	10 617 831	9 233 853	57 491 431
Résultats reportés	-	-	9 233 853	-	-9 233 853	-
Réserves légales	-	435 092	-435 092	-	-	-
Dividendes	-	-	-6 845 708	-	-	-6 845 708
Résultat de l'exercice 2018	-	-	-	-	13 270 178	13 270 178
Capitaux propres au 31/12/2018	30 456 416	3 045 642	6 525 834	10 617 831	13 270 178	63 915 901

L'évolution des capitaux propres de 6.424.470 DT entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 provient de :

- 1- La distribution de dividendes pour 6.845.708 DT lors de l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2017 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 7 juin 2018, à savoir :

Résultat net au 31/12/2017	9 233 853
Résultats reportés	4 572 781
Reliquat 1	13 806 634
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	435 092
Bénéfices distribuables	13 371 542
Dividendes 2017 (27.941.666 actions * 0,245 DT) (*)	6 845 708
Reliquat 2	6 525 834
Résultats reportés au 31/12/2018	6 525 834

(*) La mise en paiement des dividendes a été effectuée au 16 juillet 2018.

- 2- La constatation d'un résultat bénéficiaire de l'exercice pour 13.270.178 DT.

3- Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 0,475 DT contre 0,383 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Résultat net	13 270 178	9 233 853	4 036 325
Nombre moyen pondéré d'actions	27 941 666	24 116 319	3 825 347
Résultat par action	0,475	0,383	0,092

Le capital de la société est constitué de 27.941.666 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparti comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Recall Holding	9 532 156	9 532 156
Value Consulting	8 032 221	8 032 221
Han TN	1 348 750	1 348 750
Swicorp Conseil & Invest.	1 326 901	1 324 046
CTKD	1 200 000	1 200 000
Divers public	6 501 638	6 504 493
Total	27 941 666	27 941 666

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/17	Échéances à CT au 31/12/17	Nouv. emprunts	Remboursements 2018	Échéances à - d'1 an au 31/12/18	Échéances à LT au 31/12/18	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	825 000	550 000	-	550 000	550 000	275 000	5 ans	TMM+1,25%
ATB 2.750.000 DT	825 000	550 000	-	550 000	550 000	275 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	630 000	252 000	-	252 000	252 000	378 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	1 068 571	356 191	-	356 191	356 191	712 380	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000DT	5 430 000	-	-	-	258 571	5 171 429	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000DT	4 830 000	-	-	-	-	4 830 000	8 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000DT	-	-	1 810 000	-	-	1 810 000	7 ans	TMM+1,25%
Total	13 608 571	1 708 191	1 810 000	1 708 191	1 966 762	13 451 809		

11. Provisions pour risques et charges

La « provision pour risque » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 208.420 DT au 31 décembre 2018 contre 260.055 DT au 31 décembre 2017.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à 13.443.037 DT contre 13.445.516 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Fournisseurs locaux	6 372 722	3 478 170	2 894 552
Fournisseurs étrangers	3 088 063	8 376 426	-5 288 363
Fournisseurs, effets à payer	2 117 774	1 573 134	544 640
Fournisseurs, factures non parvenues	1 864 478	17 786	1 846 692
Total	13 443 037	13 445 516	-2 479

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 3.087.065 DT contre 3.309.982DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Clients avoir à établir	-	28 808	-28 808
Rémunérations dues au personnel	3 289	9 800	-6 511
IRPP	-	370	-370
Charges à payer pour congés à payer	406 430	376 053	30 377
Charges à payer	2 132 391	2 296 080	-163 689
CNSS	540 674	483 913	56 761
Retenue à la source	-	23 069	-23 069
Etat droits de douane	-	88 219	-88 219
Retenue UGTT	4 281	3 670	611
Total	3 087 065	3 309 982	-222 917

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2018 à 11.704.500 DT contre 6.913.457DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
BT	2 975	-	2 975
Chèques en circulation	169 085	113 579	55 506
Virement émis en cours	197 898	-	197 898
Total concours bancaires	369 958	113 579	256 379
Financement de stock	5 000 000	5 000 000	-
Crédits relais à CT	4 315 000	-	4 315 000
Échéance CMT à - d'1 an	1 966 762	1 708 191	258 571
Intérêts courus	52 780	91 687	-38 907
Total autres passifs financiers	11 334 542	6 799 878	4 534 664
Total	11 704 500	6 913 457	4 791 043

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	Nouveaux emprunts	Remboursement 2018	31/12/2018
ATB	1 000 000	500 000	1 500 000	-
BT	1 400 000	3 500 000	3 150 000	1 750 000
BIAT	1 400 000	7 000 000	6 650 000	1 750 000
BH	800 000	-	800 000	-
BNA	400 000	7 000 000	6 400 000	1 000 000
Attijari Bank	-	1 500 000	1 000 000	500 000
Total	5 000 000	19 500 000	19 500 000	5 000 000

Les crédits relais à court terme sont composés de crédits de financement en dinars et/ou de financement en devises qui viennent relayer les paiements à vue des importations de matières fibreuses. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	Nouveaux emprunts	Remboursement 2018	31/12/2018
BT (Fin. En Devises)	-	2 863 500	2 863 500	-
BIAT (Fin. En Devises)	-	15 369 645	15 369 645	-
BT (Fin. En Dinars)	-	8 342 000	4 027 000	4 315 000
BIAT (Fin. En Dinars)	-	6 390 000	6 390 000	-
Total	-	32 965 145	28 650 145	4 315 000

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2018 à 106.500.809 DT contre 78.045.469 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Ventes Kraft	65 860 963	49 878 329	15 982 634
Ventes Liner	40 929 961	28 435 252	12 494 709
Ventes Energie	1 376 326	2 308 926	-932 600
Autres	384 007	434 698	-50 691
Ristournes	-2 050 448	-3 011 736	961 288
Total	106 500 809	78 045 469	28 455 340

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitations s'élèvent au 31 décembre 2018 à 89.092 DT et correspondent au loyer du dépôt situé à Saint-Gobain en faveur de la filiale TUCOLLECT pour 63.000 DT et une avance pour 26.092 DT au titre de la formation professionnelle.

2. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2018 à 47.741.302 DT contre 32.640.113 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Variation stock de MP	-326 102	-1 259 920	933 818
Achats pâte à papier	36 034 592	23 328 851	12 705 741
Achats vieux papier (*)	12 032 812	10 571 182	1 461 630
Total	47 741 302	32 640 113	15 101 189

(*) Il s'agit d'achats de vieux papier sur le marché local et étranger.

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2018 à 25.379.004 DT contre 18.713.761 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Consommation Gaz	12 062 682	10 043 039	2 019 643
Achats électricité	1 191 716	403 435	788 281
Achats eau	68 139	68 370	-231
Variation stock autres approvisionnement	-5 276 809	379 312	-5 656 121
Achats pièces de rechange (PDR)	4 681 878	1 936 808	2 745 070
Achats Matières consommables	11 977 748	5 776 152	6 201 596
Achats fournitures de bureau & moyens généraux	169 108	76 496	92 612
Achats consommables et PDR en transit	504 542	30 149	474 393
Total	25 379 004	18 713 761	6 665 243

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2018 à 6.281.885 DT contre 5.546.773 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Salaire de base	3 251 157	3 183 657	67 500
Primes	1 243 077	915 264	327 813
Congés payés	265 675	203 941	61 734
Indemnités de stage	25 420	42 309	-16 889
Charges sociales légales	825 841	721 676	104 165
Autres Charges de personnel	135 718	120 613	15 105
Accidents de travail	92 403	85 516	6 887
Provision pour augmentation salariale	184 565	44 036	140 529
Charge brute au titre de la rémunération du directeur général (y compris les retenues fiscales et sociales) (*)	258 029	229 761	28 268
Total	6 281 885	5 546 773	735 112

(*) Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2018 d'un salaire net de 162.997DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 258.029 DT.

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2018 à 5.137.369 DT contre 2.971.585 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Dotations aux amortissements	4 332 110	2 709 986	1 622 124
Provision pour départ à la retraite	-	91 945	-91 945
Provision pour dépréciation des comptes clients	-	112 684	-112 684
Provisions pour dépréciation de stocks	827 129	-	827 129
Provision pour congés payés	30 377	79 824	-49 447
Provisions sur titres de participation	295 000	-	295 000
Total	5 484 616	2 994 439	2 490 177
Reprise/ provision pour départ à la retraite	-51 635	-	-51 635
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	-139 199	-	-139 199
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	-91 687	-22 854	-68 833
Reprise/provision sur titres de participation	-64 726	-	-64 726
Total net	5 137 369	2 971 585	2 165 784

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2018 à 4.758.349 DT contre 3.753.462 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Locations	188 595	114 617	73 978
Entretien et réparations	2 467 921	1 725 700	742 221
Assurances	102 789	73 771	29 018
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	496 067	520 737	-24 670
Publicité, publications, relations publiques	90 277	53 332	36 945
Transport	435 433	438 808	-3 375
Déplacements, missions et réceptions	142 241	65 556	76 685
Frais postaux et de Télécom.	32 600	56 911	-24 311
Services bancaires et assimilés	154 382	170 400	-16 018
Subventions et dons	4 432	3 356	1 076
Jetons de présence	90 000	90 000	-
Impôts et taxes	469 864	298 914	170 950
Pertes ordinaires	83 748	141 360	-57 612
Total	4 758 349	3 753 462	1 004 887

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2018 à 5.055.873 DT contre 1.893.491DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Intérêts/Comptes courants	29 314	26 417	2 897
Intérêts/effets escomptés	1 637 296	947 444	689 852
Intérêts/Financements de stocks	358 542	280 838	77 704
Intérêts/CMT	1 191 008	465 670	725 338
Intérêts/Financements en Dinars	354 260	-	354 260
Intérêts/ Financements en Devises	72 803	-	72 803
Total	3 643 223	1 720 369	1 922 854
Pertes de change	1 597 267	1 263 271	333 996
Gains de change	-184 617	-1 090 149	905 532
Total net	5 055 873	1 893 491	3 162 382

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2018 à 927.045 DT contre 250.098 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Produits des participations	-	196 800	-196 800
Intérêts des placements	918 341	47 436	870 905
Intérêts créditeurs des comptes courants	8 704	5 862	2 842
Total	927 045	250 098	676 947

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2018 à 621.159 DT contre 318.144 DT au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Produits nets sur cession d'immobilisation	80 730	50 000	30 730
Gains ordinaires	540 429	268 144	272 285
Total	621 159	318 144	303 015

10. Eléments extraordinaires

Le 22 septembre 2018, SOTIPAPIER a subi des dégâts à cause des intempéries et des inondations qui ont touché toute la région (Délégation Bou Argoub, Gouvernorat de Nabeul). Les dégâts concernent essentiellement les stocks de produits finis et de matières consommables.

Grâce aux efforts consentis par les salariés et les partenaires de la société, la perte a été minimisée et une partie des produits finis et matières consommables restent réutilisables.

En effet, l'impact des inondations se présente comme suit :

Articles	Stocks endommagés	Stocks réutilisables en tant que matières premières	Stocks réutilisables en tant que matières consommables	Provision	Impact (Perte)
Produits finis					
Kraft	1 414 862	1 362 083	-	-	52 779
Cannelure	1 609 949	421 845	-	-	1 188 104
Testliner	61 194	18 889	-	-	42 305
Testliner coloré	245 057	62 474	-	-	182 583
Total des produits finis (1)	3 331 062	1 865 291	-	-	1 465 771
Matières consommables					
Amidon	1 135 714	-	308 585	827 129	-
Mandrin	103 550	15 397	-	-	88 153
Total des consommables (2)	1 239 264	15 397	308 585	827 129	88 153
Total général (1)+ (2)	4 570 326	1 880 688	308 585	827 129	1 553 924

SOTIPAPIER bénéficierait ultérieurement de dédommagements dans le cadre du projet de loi annoncé par l'Etat tunisien au profit des entreprises économiques qui ont subi des dégâts à cause des inondations survenues le 22 septembre 2018 à Nabeul. A la date de la production des présents états financiers, aucune estimation du dédommagement éventuel n'est possible.

VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- Amortissements et provisions

Libellé	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Amortissements immob. incorporelles	416 303	308 665	107 638
Amortissements immob. corporelles	56 799 477	52 575 005	4 224 472
Provisions sur immob. financières	440 274	210 000	230 274
Provisions sur stocks	943 958	208 516	735 442
Provisions clients et comptes rattachés	112 685	251 884	-139 199
Provision pour risques et charges	208 420	260 055	-51 635
Charges à payer pour congés à payer	406 430	376 053	30 377
Total	59 327 547	54 190 178	5 137 369

- Variation des stocks

Libellé	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Stocks	36 446 559	29 687 184	6 759 375
Total	36 446 559	29 687 184	6 759 375

- Variation des créances

Libellé	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Clients	6 880 640	4 966 290	1 914 350
Clients douteux	112 684	251 884	-139 200
Clients ventes d'énergie	899 958	860 569	39 389
Effets à recevoir	7 672 460	6 910 635	761 825
Chèques en portefeuille	1 598 625	1 245 295	353 330
Total	17 164 367	14 234 673	2 929 694

- Variation des autres actifs

Libellé	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	112 219	91 289	20 930
Personnel-avances et acomptes	67 528	54 423	13 105
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	713 191	121 165	592 026
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	877 834	2 268 846	-1 391 012
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	-	14 096	-14 096
Débiteurs divers	-	54 009	-54 009
Débiteurs divers factures à établir	6 809	257 260	-250 451
Produits à recevoir	519 379	-	519 379
Charges constatées d'avance	176 945	189 150	-12 205
Total autres actifs courants	2 473 905	3 050 238	-576 333
Prêts au personnel	4 147	10 547	-6 400
Autres actifs financiers	4 147	10 547	-6 400
Total autres actifs	2 478 052	3 060 785	-582 733

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	6 372 722	3 478 170	2 894 552
Fournisseurs d'exploitation étrangers	3 088 063	8 376 426	-5 288 363
Fournisseurs effets à payer	2 117 774	1 573 134	544 640
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	1 864 478	17 786	1 846 692
Total	13 443 037	13 445 516	-2 479

- **Autres passifs**

Libellé	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Avoir à établir	-	28 808	-28 808
Rémunérations dues au personnel	3 289	9 800	-6 511
IRPP	-	370	-370
Charges à payer	2 132 391	2 296 080	-163 689
CNSS	540 674	483 913	56 761
Retenue à la source	-	23 069	-23 069
Etat droit de douane	-	88 219	-88 219
Retenue UGTT	4 281	3 670	611
Total autres passifs courants	2 680 635	2 933 929	-253 294
Intérêts courus	52 780	91 687	-38 907
Total autres passifs financiers	52 780	91 687	-38 907
Total autres passifs	2 733 415	3 025 616	-292 201

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Acquisition de matériels roulant pour 714.446 DT ;
- Travaux de construction pour 481.098 DT ;
- Acquisition de licences informatiques pour 98.980 DT ;
- Agencements et aménagements divers pour 100.089 DT.
- Paiement des fournisseurs d'immobilisation suite à l'acquisition de matériels & outillages industriels pour 3.988.095 DT ;

Les encaissements de la période correspondent aux produits sur cession d'une citerne pour 15.000 DT.

Les décaissements de la période liés à l'acquisition d'immobilisations financières correspondent à une prise de participation dans la société SFTC pour un montant de 2.000.000 DT et des cautions versées à la STEG pour un montant de 123.875 DT .

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Encaissements des crédits à moyen terme pour 1.810.000 DT.
- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 1.708.191 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ financement de stocks : 19.500.000 DT,
 - ✓ financement en dinars : 14.732.000 DT, et
 - ✓ financement en devises : 18.233.145 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ financement de stocks : 19.500.000 DT,
 - ✓ financement en dinars : 10.417.000 DT, et
 - ✓ financement en devises : 18.233.145 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 6.845.708 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2018	Trésorerie à fin 2017	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	cf. note V.8	1 289 126	527 429	761 697
Placements	cf. note V.7	11 500 000	13 000 000	-1 500 000
Concours bancaires	cf. note V.14	-369 958	-113 579	-256 379
Total		12 419 168	13 413 850	-994 682

VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société SPE Capital Partners Limited, société dont le Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER est gérant, a conclu un contrat portant sur la prestation de conseil et de gestion aux fins de l'implantation du plan de développement de SOTIPAPIER par la mise en place des ressources aux compétences confirmées en matière de conseil en gestion. Le contrat a été conclu le 1er janvier 2018 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, et en contrepartie d'une rémunération annuelle d'un montant plafonné à 40.000 Dollars Américains hors taxes. Au titre de l'exercice 2018, le montant des honoraires annuels, hors taxes, s'élève à 89.953 DT. La dette liée à ces facturations s'élève à 24.258 DT au 31 décembre 2018.
- La société SFTC (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,5% du capital) a facturé un montant de 1.530.744 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 108.581 DT au 31 décembre 2018.
- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent au 31 décembre 2016 respectivement 14,05%, 16,77% et 16,77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257.260 DT relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été financé par SOTIPAPIER.
Au cours de l'exercice 2018, la totalité de ce montant a été refacturé et encaissé par SOTIPAPIER.
- La société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 16.643 DT (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers.
La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2018 à 11.463 DT.
- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 1.969.070 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers.
La dette liée à ces facturations s'élève à 672.346 DT au 31 décembre 2018.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, et ce pour un montant de 63.000 DT (HTVA), totalement encaissé en 2018.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 51.000 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante.
La créance liée à ces facturations s'élève à 11.056 DT au 31 décembre 2018.
- La société CHIMICOULEUR PEINTURE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 9.026 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portants sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1er mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2018, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.
- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2018 :

- ✓ d'un salaire net de 162.997 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 258.029 DT
 - ✓ de la mise à disposition d'une nouvelle voiture de fonction acquise en octobre 2018.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2018, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

Ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec d'autres sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2018 :

Transactions au cours de l'exercice 2018 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
Green Negoce Compagnie (GNC)	177 200	-	-	Vente de produits finis à l'export
Vogue Negoce Compagnie (VNC)	4 220 141	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	134 748	Conseil et assistance
CTTM	-	-	246 885	Transport/Entretien & réparation
Total	4 397 341	-	381 633	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2018:

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
GNC	-	-
VNC	-	-
COSEMAT	33 479	-
CTTM	39 225	-
Total	72 704	-

X. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2018 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	1 870 000	1 870 000	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	18 830 000	18 830 000	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	28 506 683	28 506 683	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	49 206 683	49 206 683				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
* Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

XI. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2018	31/12/2017	Charges	31/12/2018	31/12/2017	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2018	31/12/2017
Production vendue	106 500 809	78 045 469						
Production stockée	2 710 388	-	Déstockage de production	-	2 074 806			
Total	109 211 197	78 045 469	Total	-	2 074 806	Production de l'exercice	109 211 197	75 970 663
Production de l'exercice	109 211 197	75 970 663	Coût d'achat Mat. Premières	47 741 302	32 640 113			
			Achat d'approvisionnements consommés	25 379 004	18 713 761			
Total	109 211 197	75 970 663	Total	73 120 306	51 353 874	Marge sur coût matières	36 090 891	24 616 789
Marge sur coût matières	36 090 891	24 616 789	Autres charges	4 288 485	3 454 548			
Total	36 090 891	24 616 789	Total	4 288 485	3 454 548	Valeur ajoutée brute	31 802 406	21 162 241
Valeur ajoutée brute	31 802 406	21 162 241	Impôts, taxes et versements assimilés	469 864	298 914			
			Charges de personnel	6 281 885	5 546 773			
Total	31 802 406	21 162 241	Total	6 751 749	5 845 687	Excédent Brut d'exploitation	25 050 657	15 316 554
Excédent Brut d'exploitation	25 050 657	15 316 554	Dotation aux amortissements et aux provisions	5 137 369	2 971 585			
Autres produits Ordinaires	710 251	378 144	Charges financières	5 055 873	1 893 491			
Produits financiers	927 045	250 098	Impôts sur le résultat ordinaire	1 670 609	1 845 867			
Total	26 687 953	15 944 796	Total	11 863 851	6 710 943	Résultat des activités ordinaires après impôt	14 824 102	9 233 853
Résultat des activités ordinaires après impôt	14 824 102	9 233 853	Elément extraordinaire	1 553 924	-			
Total	14 824 102	9 233 853	Total	1 553 924	-	Résultat net de l'exercice	13 270 178	9 233 853

Rapport Général

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
«SOTIPAPIER»
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 7 juin 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 63.915.901 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 13.270.178 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant net de 35.502.601 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- la revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;
- l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les produits finis, la pâte à papier et les stocks de pièces de rechange et de consommables ;
- l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application d'une période à l'autre ;
- l'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2018 et au début de 2019 pour s'assurer de leur rattachement à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks en s'assurant de la permanence des méthodes de calcul et de comptabilisation entre la période précédente et celle en cours.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que

nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et

mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que

nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

TUNIS, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Conseil et Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri

Rapport Spécial

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER »
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Votre société a contracté auprès de la BNA un crédit à moyen terme, en remplacement du crédit à moyen terme antérieurement conclu avec la BH, qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 1.810.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 24 mois de grâce.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2017.

- La société SPE Capital Partners Limited, société dont le Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER est gérant, a conclu un contrat portant sur la prestation de conseil et de gestion aux fins de l'implantation du plan de développement de SOTIPAPIER par la mise en place des ressources aux compétences confirmées en matière de conseil en gestion. Le contrat a été conclu le 1er janvier 2018 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, et en contrepartie d'une rémunération annuelle d'un montant plafonné à 40.000 Dollars Américains hors taxes. Au titre de l'exercice 2018, le montant des honoraires annuels, hors taxes, s'élève à 89.953 DT. La dette liée à ces facturations s'élève à 24.258 DT au 31 décembre 2018.
- La société SFTC(société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,5% du capital) a facturé un montant de 1.530.744 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 108.581 DT au 31 décembre 2018.

2. Conventions et opérations réalisées en 2018 relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018 :

- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 4.830.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 8 ans dont 24 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 5.430.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 2 ans de franchise.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement industriel s'élevant à 1.260.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 22 avril 2016.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sise à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1.870.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 novembre 2016.

- Votre société a contracté en 2015 auprès de la BT et l'ATB un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le prix d'acquisition d'une section de presse s'élevant à 5.500.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 20 avril 2015.
- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent au 31 décembre 2016 respectivement 14,05%, 16,77% et 16,77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257.260 DT relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été financé par SOTIPAPIER.
Au cours de l'exercice 2018, la totalité de ce montant a été refacturé et encaissé par SOTIPAPIER.
- La société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 16.643 DT (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers.
La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2018 à 11.463 DT.
- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 1.969.070 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 672.346 DT au 31 décembre 2018.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, et ce pour un montant de 63.000 DT (HTVA), totalement encaissé en 2018.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 51.000 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante.
La créance liée à ces facturations s'élève à 11.056 DT au 31 décembre 2018.
- La société CHIMICOULEUR PEINTURE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 9.026 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portants sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1^{er} mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2018, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec d'autres sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2018 :

Transactions au cours de l'exercice 2018 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
Green Negoce Compagnie (GNC)	177 200	-	-	Vente de produits finis à l'export
Vogue Negoce Compagnie (VNC)	4 220 141	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	134 748	Conseil et assistance
CTTM	-	-	246 885	Transport/Entretien & réparation
Total	4 397 341	-	381 633	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2018 :

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
GNC	-	-
VNC	-	-
COSEMAT	33 479	-
CTTM	39 225	-
Total	72 704	-

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définis comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2018 :
 - ✓ d'un salaire net de 162.997 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 258.029 DT.
 - ✓ de la mise à disposition d'une nouvelle voiture de fonction acquise en octobre 2018.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2018, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

TUNIS, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Conseil et Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri